

CONTACT PRESSE :

Valérie TASSY
01.56.79.20.45
tassy@cnsd.fr
06 10 13 33 25

26 septembre 2018

Comptes de la Sécu : retour à l'équilibre annoncé, mais à quel prix !

La Commission des comptes de la Sécurité Sociale, a enregistré un déficit très en diminution pour 2018, et selon les prévisions, les comptes devraient être excédentaires de près de 700 Millions d'€ en 2019.

La CNSD enregistre avec satisfaction un retour à l'équilibre jamais atteint depuis l'an 2000. Mais elle tient à souligner que de tels résultats n'auraient pas été rendus possibles sans les efforts des professionnels de santé libéraux en général et les chirurgiens-dentistes en particulier qui se sont vus imposer des efforts depuis de très nombreuses années.

Dans un contexte économiquement difficile, la CNSD a signé une convention en rupture avec le passé qui engage la profession dans une politique ambitieuse d'accès aux soins et elle assume ce choix indispensable à l'équilibre des cabinets.

Mais elle a toujours maintenu que cette convention constituait une étape et non une fin en soi. Certains points sensibles restent en suspens notamment :

- la tarification des actes contenus dans le panier de soins à l'attention des populations les plus fragiles
- la démographie professionnelle qui, faute de moyens, a entraîné la désaffection des jeunes générations pour l'exercice de la chirurgie-dentaire dans les zones qualifiées de sous-dotées et très sous-dotées
- l'inscription des actes manquants à la CCAM qui auraient dû être inscrits depuis longtemps.

La CNSD comprend que notre pays ne puisse vivre avec des déficits permanents qui bloquent toute perspective d'évolution. Les Français comme les chirurgiens-dentistes ont douloureusement ressenti les conséquences de la maîtrise comptable imposée depuis de longues années. Mais après tant d'efforts, elle ne comprendrait pas que la médecine bucco-dentaire ne puisse bénéficier du retour à l'équilibre pour traiter les dossiers laissés en suspens.

Par ailleurs, la CNSD suivra avec attention le parcours du prochain PLFSS et sera tout particulièrement vigilante, non seulement sur les points évoqués, mais aussi ceux concernant notamment la fusion CMUC/ACS et le 100% santé.

À PROPOS DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS DENTAIRES

La CNSD est le premier syndicat en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales.

Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font de la CNSD une force majeure dans la défense de la profession et au service de ses adhérents.